



Handi'Cap 2030 Occitanie

Inspirons les espaces de demain

ENVIRONNEMENT CAPACITANT • ARCHITECTURE • RSE • ESPACE ET QUALITÉ DE VIE
HABITANT ET CITOYEN • SOCIÉTÉ INCLUSIVE • INNOVATION

3 TEMPS FORTS

Temps 1 • Les lieux d'accompagnement médico-social, des leviers de soutien de la capacité d'agir des personnes

Temps 2 • L'alliance entre les acteurs du médico-social et les acteurs de la cité, condition sine qua none de l'accessibilité universelle

Temps 3 • La responsabilité environnementale au cœur des choix architecturaux et d'équipements



GRATUIT sur réservation
www.handicap2030occitanie.fr

Nous avons devant nous une opportunité historique de redessiner le paysage du bâti médico-social. Nombre d'ESMS occitans, bâtis au siècle dernier pour les personnes vivant avec un handicap, se projettent sur une perspective de reconstruction et le plan massif de création de nouvelles solutions permis par la dynamique 50 000 solutions vient amplifier ce mouvement.

C'est donc aujourd'hui que nous devons partager l'ambition des prochaines décennies en termes de locaux et d'espaces médico-sociaux. Ils sont un levier majeur du cœur de l'action médico-sociale : soutenir la capacité d'agir et le bien-être des personnes vivant avec un handicap, dans un contexte de virage inclusif impliquant la société dans son ensemble et visant la proximité des bassins de vie.

Dans ce contexte, plusieurs défis traversent le secteur médico-social et plus largement la société toute entière :

- **Le défi d'une architecture et d'un cadre de vie médico-social, respectueux des choix et des droits des personnes en situation de handicap**

Réfléchir aux espaces médico-sociaux n'est pas une simple réflexion de technique architecturale. Cela implique avant toute chose une volonté de transformer les expériences de vie et de travail en ESMS, en tenant compte des impacts de l'environnement sur le bien-être et le comportement des personnes accueillies ainsi que sur les pratiques professionnelles. L'enjeu global est de mettre les espaces au service d'un projet d'accompagnement centré sur la qualité de vie des usagers et la qualité de vie et des conditions de travail (QVCT) des professionnels, deux sujets intrinsèquement liés.

- **Le défi de la société inclusive, pour une place de citoyen pleine et entière**

Ce défi invite à innover dans les modes d'intervention des établissements et services et de soutien à l'environnement. Il est nécessaire de dépasser les points de tension théoriques actuels (ESMS versus lieux de droit commun/domicile), et de créer une alliance solide entre acteurs médico-sociaux et acteurs du droit commun. Nous pouvons nous saisir de l'enjeu de l'investissement des espaces publics et de leur accessibilisation, pour déplacer l'intervention médico-sociale sur les lieux de vie des personnes grâce à un environnement soutenant les capacités des personnes.

- **Le défi des enjeux environnementaux** et de la lutte contre le dérèglement climatique, qui influe les transformations architecturales, les processus d'achat. Là encore, se saisir de l'opportunité d'une reconstruction, d'un réaménagement, d'une évolution des processus d'achat, est l'occasion de repenser le quotidien et les expériences de vie en ESMS sous le prisme de la responsabilité sociale et environnementale, de l'impact de ces choix sur la santé. Ce défi permet de partager une fierté commune entre usagers et professionnels, d'agir en faveur de l'environnement.

Aussi, au-delà des considérations techniques, administratives, quels espaces souhaitons-nous penser pour demain ?

Bachelard, dans la poétique de l'espace, évoque la « maison » comme notre « coin du monde » analysant les rêveries que procurent l'espace heureux. Cette référence à l'espace heureux, comme protecteur et formateur, nous amène à penser la personne vivant avec un handicap comme habitante, citoyenne, d'espaces de vie de qualité dans des territoires de vie accessibles.

Comment penser l'« habiter » peut contribuer à rendre effectifs ces principes de la loi du 11 février 2005 et les droits des personnes en situation de handicap, et au-delà la vie dans la cité ? Comment peut-il contribuer au respect du sens de l'action des professionnels du médico-social et renforcer l'attractivité de ces métiers ? Qu'est-ce qui constitue un « chez-soi » et comment concilier intimité, rythme individuel et vie collective ? Comment faire transformation dedans-dehors, avec les personnes ? Comment faire de la responsabilité sociale et environnementale un projet porteur de sens pour usagers et professionnels dans les choix architecturaux et d'achat de demain ?

Nous avons à cœur que cette journée vous permette de partager une ambition commune, d'échanger, de partager des expériences probantes, de repartir avec des outils, des idées nouvelles, des leviers complémentaires pour mener à bien vos projets de transformation !

08h30 Émargement et accueil café

09h00 Ouverture de la journée

INTRODUCTION

Didier Jaffre, Directeur Général de l'Agence régionale de santé Occitanie

Aude Muscatelli, Directrice Générale Adjointe de la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie

09h45 Temps 1 • Les lieux d'accompagnement médico-sociaux, leviers de soutien de la capacité d'agir des personnes et de qualité de vie au travail

Le bâti, la conception des espaces et l'environnement médico-social sont des éléments clés de la mise en œuvre effective des droits ; ils peuvent être soit un élément entravant et créateur de dépendance, soit un élément facilitant le quotidien, soutenant les capacités, le sentiment de vivre chez soi, et ainsi l'auto-détermination. On peut être chez soi dans les murs d'un ESMS. Le cadre institutionnel est là pour créer les conditions nécessaires à une approche domiciliaire de l'accompagnement médico-social. Envisager les locaux comme élément de soutien des potentialités des personnes, génère un cercle vertueux en développant également la qualité de vie et les conditions de travail des professionnels.

Comment les espaces médico-sociaux de demain peuvent porter cette ambition ?

Introduction

Fany Cérèse,

Docteure en architecture,
Atelier AA, ATHOM

Florence Mathieu,

Ingénieur en design social,
Aïna, ATHOM

- Repenser l'architecture pour plus de désidérabilité

Intervenants

- Les différentes facettes du vivre chez soi en ESMS

Isabelle Castanié, Directrice de l'IME Eunice Kennedy – Clos du Nid

Océane Aeschelmann, Directrice de l'EAM Le Lauragais – Agapei

Vincent Lloret, Directeur du FH La Colonne – Clos du Nid

- Respect des droits et gestion des paradoxes liberté/sécurité.
Regard croisé avec la Belgique

Ludovic Mariotti, Conseiller technique Autonomie, Uriopss Occitanie

Cyrille Jacquot, Directeur général, Au Petit Bonheur – EHPA-H

10h30 GRAND TÉMOIN

Denis Piveteau, Conseiller d'État

11h00 Pause de 25 mn

11h25 Temps 2 • L'alliance entre les acteurs du médico-social et les acteurs de la cité, condition *sine qua non* de l'accessibilité universelle

À l'établissement « substitut de milieu ordinaire », réunissant un ensemble de services « sur place » s'est progressivement substitué un établissement ouvert, mobilisant son environnement pour répondre aux besoins et aspirations des personnes. Cela suppose que les acteurs de la cité rendent concrets les principes d'accessibilité et d'inclusion, et que les solutions médico-sociales se déploient de manière de plus en plus systématique sur les lieux du droit commun (école, lieux de pratique du sport et de loisirs, habitats de droit commun, lieux de travail...). Ainsi, la notion d'investissement perd ses frontières traditionnelles, cela a moins de sens de construire un gymnase ou un lieu de travail dans l'enceinte d'un ESMS, ou encore un accueil de jour d'IME isolé d'un groupe scolaire. L'enjeu est de partager les expériences du cercle vertueux d'équipements accessibles à tous.

Introduction

Jean-Luc Charlot

Sociologue, Coordinateur
national GIHP

- Habiter la Cité :
principes existentiels et
conditions pratiques

Intervenants

- Citoyens, habitants, le pari de la Maison des amis de Montreuil

Sylvie Lenormand, Directrice adjointe du Centre national de ressources

Handicaps rares Robert Laplane et **Marie Ségala**, Directrice de la plateforme
de services MEMO et de l'habitat communautaire MAS hors les murs – GAPAS

- L'école pour tous

Guillaume Laffitte, Inspecteur-conseiller technique école inclusive auprès de
la rectrice de l'académie de Montpellier

Mathis Costes, Président de l'Association nationale pour la scolarité et le handicap

Michel Pesce, Directeur de l'association Parents-Thèse

- Pouvoir d'agir des personnes accompagnées et pratiques managériales :
les leviers pour l'innovation, l'exemple de la création de Café&Co

Olivier Donat, Directeur général de l'Unapei 30 et **Catherine Masse**,
Directrice des établissements et des services

Olivia Lévrier, Directrice générale de l'Asei, **Sébastien Calvo** et **Romain**

Tesson, co-présidents de l'association Café&Co

14h15 Temps 3 • La responsabilité environnementale au cœur des choix architecturaux et d'équipements

Les enjeux climatiques et économiques actuels conduisent à penser les espaces intérieurs et extérieurs pour mieux protéger des risques liés à la canicule, optimiser les usages de l'eau, soutenir les circuits courts, limiter l'impact des transports, économiser les énergies... autant d'enjeux forts de sens pour les projets d'établissement centrés sur l'humain.

Introduction

Dominique Grandgeorge,
Conférencier, enseignant,
auteur

- Réformer nos manières d'habiter en collectivité

Intervenants

- L'enjeu de la décarbonation dans le secteur du handicap
Pauline Denis, Chargée de projet – The Shift Project
- RSE, les ressources existantes à partager
Fabrice Aurioux, Expert immobilier – ANAP
Émilie Roseau, Coordinatrice régionale du réseau de conseillers en transition énergétique et écologique en santé et **Melisa Evane**, Conseillère en transition énergétique et écologique en santé – CHU de Montpellier
Illustration IME Château d'Ô (Montpellier) – UNAPEI 34
- Une démarche globale en Vallée de l'Hérault
Laurent Maitre, Directeur général, Espace Ma Résidence – Association Vallée de l'Hérault, **Remi Fernandez**, chef de projet, AGEMO

15h30 Conclusion / Secrétariat Général du Comité Interministériel du Handicap (CIH)

15h45 Temps posters et radio

16h45 Fin de la journée



GLOSSAIRE

- ESMS** : Établissements et services sociaux et médico-sociaux
- EAM** : Établissement d'accueil médicalisé
- FH** : Foyer d'hébergement
- GIHP** : Groupement pour l'insertion des personnes handicapées physiques
- MEMO** : Plateforme de services TCL (troubles complexes du langage)
- ANAP** : Agence nationale d'appui à la performance des établissements de santé et médico-sociaux

INFORMATIONS PRATIQUES

DIAGORA, Centre de Congrès et d'Exposition
150 rue Pierre Gilles de Gennes
31670 TOULOUSE – LABÈGE

Venir en voiture

- Périphérique sortie 19 / Labège Le Palays
- De l'aéroport Toulouse-Blagnac, de Tarbes, suivre Montpellier, Sortie 19 Labège.
- De la gare SNCF Toulouse-Matabiau, de Bordeaux (A62), d'Albi (A68), d'Auch, prendre direction A61 Montpellier, sortie 19a Labège.
- De Montpellier (A61), Toulouse-centre, sortie Le Palays / Labège.

Venir en métro + bus

Métro ligne B + bus 46

- Prendre le métro ligne B en direction de Ramonville (terminus) – fréquence 1,20 min.
- À Ramonville, bus 79, arrêt De Gennes devant DIAGORA – fréquence 20 min.

De la station Jean-Jaurès à Toulouse, accès environ 40 min.

Retrouvez les horaires et le plan de ligne : www.tisseo.fr

Venir en train

Gare SNCF Toulouse Matabiau / Gare SNCF de Labège-Innopole : accès 15 mn.

www.voyages-sncf.com